



Municipalité Saint-Ignace-de-Loyola

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné, Guy Ménard, greffier-trésorier et directeur général de la susdite municipalité,

QUE le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 seront déposés lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra jeudi le 20 juin 2024, à 19 h 00 heures, au 25 rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola,

Donné à Saint-Ignace-de-Loyola ce 11 juin 2024.

Guy Ménard
Greffier-trésorier et directeur général